



HAL
open science

“ “Brûler” les frontières : fuite ou contestation ”

Farida Souiah

► To cite this version:

Farida Souiah. “ “Brûler” les frontières : fuite ou contestation ”. Tunisie au présent : une démocratisation au-dessus de tout soupçon ?, CNRS Editions, pp.377-393, 2018, 978-2-271-11807-3. hal-02117543

HAL Id: hal-02117543

<https://hal.science/hal-02117543v1>

Submitted on 2 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

“Brûler” les frontières : fuite ou contestation

Farida Souiah

Aix Marseille Univ, CNRS, LAMES, Aix-en-Provence, France

dans Amin Allal et Vincent Geisser (dir.), Tunisie au présent : une démocratisation au-dessus de tout soupçon ?, CNRS-Editions, 2018, p. 377-393.



Laboratoire méditerranéen de sociologie
UMR 7305 - Aix Marseille Université - CNRS
Maison méditerranéenne des sciences de l'homme
5 rue du Château de l'Horloge, BP 647
13094 Aix-en-Provence
<http://lames.cnrs.fr>

« Brûler » les frontières : fuite ou contestation ?

Farida Souiah

L'une des images frappantes de la période révolutionnaire post-2011 en Tunisie est l'arrivée de chalutiers surchargés de migrants tunisiens sur l'île de Lampedusa. L'émigration de Tunisiens, alors que le pays vivait des événements politiques synonymes d'espoir pour nombre de commentateurs, était vue comme un paradoxe ; d'autant plus qu'au même moment, des exilés tunisiens et des personnes d'origine tunisienne s'impliquaient politiquement à distance ou décidaient de rentrer au pays, mues par l'espoir d'un changement politique¹.

Les flux migratoires qui ont accompagné les mouvements protestataires en Tunisie, en Libye, en Égypte et en Syrie ont stimulé la réflexion en sciences sociales sur les liens entre émigration, contestation et révolution².

1. BEAUGRAND C., GEISSER V., « Immigrés, exilés, réfugiés, binationaux, etc. : les "enfants illégitimes" des révolutions et des transitions politiques ? », *Migrations Société*, n° 156, 2016, p. 3-16. BEAUGRAND C., GEISSER V., « Quand les révolutions arabes favorisent le retour au pays – Diasporas, migrants et exilés au cœur des transitions politiques », *Orient XXI*, 14 novembre 2014 : <http://orientxxi.info/lu-vu-entendu/quand-les-revolutions-arabes-favorisent-le-retour-au-pays>, 0748.

2. DE HAAS H., SIGONA N., « Migration and Revolution », *Forced Migration Review*, n° 39, 2012, p. 4-5 ; « Méditerranée : mare nostrum pour les migrants ? » dans *Confluences Méditerranée*, Paris, Harmattan, 2013 ; THIOLLET H., « Migrations, exils et printemps arabes » dans CHARILLON F., DIECKHOFF A. (dir.), *Afrique du Nord Moyen-Orient 2013-2013. La double recomposition*, Paris, La documentation française, 2013, p. 133-146 ; PAGÈS-EL KAROUTI D., BOUBAKRI H. (dir.), « Migrations au Maghreb et au Moyen-Orient : le temps des révolutions », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 31, n° 3-4, 2016.

Ces travaux, qui adoptent principalement une échelle d'analyse macro, permettent d'historiciser ces flux migratoires, de les inscrire dans des dynamiques régionales, et d'interroger les liens entre émigration et révolution.

L'objectif de ce chapitre est de compléter et enrichir ces analyses en privilégiant l'échelle individuelle. Cette perspective est d'autant plus pertinente que les Tunisiens arrivés en Europe en 2011 par la mer ont été représentés dans la plupart des médias tels des masses sans identité ou individualité. À bien des égards, leur capacité d'action a été éludée, et ils ont été parfois considérés comme des acteurs manqués de la transition politique. Cette contribution s'attache donc principalement à décrire les perspectives de ces acteurs ordinaires et subordonnés du système de mobilité : ceux que les politiques migratoires visent à « filtrer », mais qui tentent malgré tout de franchir les frontières. Au Maghreb, on nomme ces migrants *harraga*³ – littéralement les « brûleurs » – car ils « brûlent » les frontières ainsi que les étapes nécessaires à un départ qui respecterait les contraintes imposées par les États. Ainsi, s'ils arrivent en Europe, ils détruisent, « brûlent », leurs papiers d'identité, pour échapper à l'identification et donc à l'expulsion. Quels liens les *harraga* entretiennent-ils avec les mouvements protestataires de 2010-2011 ? L'acte de « brûler » les frontières peut-il être interprété comme une forme de contestation ?

La réflexion menée repose sur un terrain ethnographique de sept mois dans le quartier de Bab Jdid à Tunis (mars-septembre 2015) durant lesquels j'ai conduit des entretiens et des observations auprès de jeunes hommes⁴ qui ont tenté de quitter le pays par la mer sans passeport et visa. À Bab Jdid, j'ai également suivi des activités culturelles, notamment des ateliers de théâtre de l'opprimé⁵ animés par Jamel Chikhaoui et les répétitions de groupes de rap,

3. En dialecte « brûler » signifie resquiller. Cette expression est utilisée pour caractériser l'acte d'une personne qui ne se dote pas d'un titre de transport pour voyager, qui « brûle » un feu rouge ou encore qui n'attend pas son tour dans une queue. Le mot *harraga* – brûleurs – est mobilisé par les migrants eux-mêmes, ainsi que dans les productions culturelles, les travaux scientifiques et les médias maghrébins. La translittération en lettre latine est mobilisée dans les médias francophones et dans les productions culturelles.

4. Bien que les femmes migrent tout autant que les hommes, certaines formes de migrations demeurent genrées. C'est le cas de la *harga* qui est une migration très majoritairement masculine. Cette masculinité doit être interrogée et ne peut pas être considérée comme neutre ou allant de soi. Nous explorons la dimension genrée de ces migrations dans un article en préparation intitulé « Parce que je suis un homme, pas un lâche ». Révéler les rôles et les stéréotypes de genre à partir du cas des migrations non-documentées (*harga*) en Algérie et en Tunisie ».

5. Le théâtre de l'opprimé est un théâtre militant et populaire, théorisé par Augusto Boal. L'une de ces formes, pratiquée à Bab Jdid, est le théâtre forum. Les

dont les productions traitaient de migrations. Les données de ce terrain ethnographique sont complétées par l'analyse de productions culturelles – principalement de chansons – consacrées à ces « brûleurs » (cf. encadré 1), ainsi que par une ethnographie digitale, notamment l'analyse de pages Facebook tunisiennes consacrées à cette forme de migration (cf. encadré 2). L'importance accordée aux productions culturelles et aux espaces digitaux est liée à l'ambition plus générale du projet de recherche dans lequel s'inscrit cette contribution. Ce projet de recherche – intitulé « *Undocumented Mobility and Digital Cultural Resources after the "Arab Spring"* » financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique et mené conjointement avec Monika Salzbrunn, directrice du projet et Simon Mastrangelo, doctorant – a pour ambition de ne plus penser les migrations à l'aune de modèles mécanistes et mettre les imaginaires et les représentations au cœur de la réflexion.

**Encadré 1 : Les « brûleurs »
et la musique populaire tunisienne⁶**

En raison de son caractère symbolique et de la dangerosité des itinéraires, le thème de la *harga* a inspiré un grand nombre d'artistes. En Tunisie, ce sont des genres populaires – le rap et le *mezoued* – qui ont traité de façon extensive de cette thématique. Le *mezoued* est un genre musical qui porte le nom de l'instrument qui en fait le son distinctif et qui est similaire à une cornemuse. Musique de l'exode rural, le *mezoued* a toujours traité de la migration et des difficultés économiques des populations marginalisées. Le fait que les « brûleurs » soient devenus un thème récurrent est à cet égard peu surprenant. L'autre style musical surreprésenté dans le corpus est le rap, ce qui peut s'expliquer par différents facteurs : le potentiel contestataire du rap, le nombre d'artistes non professionnels qui enregistrent des chansons et les rendent disponibles en ligne, ainsi que les goûts musicaux des jeunes les plus concernés par cette forme de migration. En effet, le corpus – constitué de 54 chansons qui ont pour thème principal la *harga* – a été construit à partir des pages d'affinité consacrées à ce phénomène migratoire sur Facebook.

pièces durent une vingtaine de minutes et germent à partir d'improvisations des comédiens qui sont progressivement fixés. Elles traitent de problèmes socioéconomiques ou politiques et ont une fin invariablement tragique. Elles ont vocation à être jouées devant les populations qu'elles mettent en scène et dans des lieux qui n'ont pas forcément vocation à accueillir du public. Les spectateurs peuvent à l'issue de la représentation tenter de changer le dénouement de la pièce en intervenant, et en prenant la place d'un des personnages opprimés dans l'une des scènes.

6. Salzbrunn M., Souiah F., Mastrangelo S., « Les "brûleurs" de frontières dans la musique populaire tunisienne », *Afrique contemporaine*, n° 254, 2015, p. 37-56.

La révolution : une opportunité de départ

Avant d'explorer les facteurs qui ont poussé certains Tunisiens à « brûler », alors que le pays connaissait de profondes transformations politiques, il convient de contextualiser ces flux migratoires afin de ne pas les réifier. Les départs « irréguliers » à partir des côtes tunisiennes existaient avant 2011. En outre, le phénomène migratoire des *harraga* n'est pas spécifique à la Tunisie et existe aussi au Maroc et en Algérie. Les migrations « irrégulières » sont liées à la permanence du désir de migrer alors que les politiques migratoires se font de plus en plus restrictives⁷. L'analyse des faits migratoires ne peut être réduite à ces manifestations les plus visibles et paroxystiques au détriment de tendances plus profondes. L'année 2011 marque une accélération et une mise en visibilité des flux au départ de la Tunisie, mais n'introduit pas un phénomène migratoire inédit.

L'accélération et l'amplitude des départs depuis la Tunisie en 2011⁸ sont notamment liées à la multiplication des opportunités de « brûler ». À la suite du départ de Ben Ali, les forces de l'ordre sont moins présentes dans les espaces publics durant quelques mois et la surveillance des frontières n'est pas leur priorité⁹. Les *harraga* ne furent pas les soulèvements populaires ou l'instabilité post-révolutionnaire. Ils sont plus nombreux à partir, car les frontières sont moins surveillées et donc moins chères à franchir. La plupart des migrants rencontrés ont payé leur traversée entre 1 000 et 1 500 dinars tunisiens en 2011 [entre 500 et 700 euros] alors qu'en 2015, mes interlocuteurs indiquent que les prix des traversées variaient de 3 000 à 7 000 dinars tunisiens [entre 1 500 et 3 500 euros]. Ils décrivent des départs qui se font en pleine journée depuis des ports en 2011, ce qui diffère grandement des récits sur l'embarquement caché au milieu de la nuit depuis des plages isolées afin d'éviter d'attirer l'attention des garde-côtes. Aussi, dans certains quartiers, existe-t-il un effet d'entraînement lié à l'ampleur des départs.

7. SOULAH F., « Les politiques migratoires restrictives : une fabrique de *harraga* », *Hommes & Migrations*, vol. 4, n° 1304, 2013, p. 95-101.

8. Selon l'agence européenne Frontex, 20 258 Tunisiens seraient arrivés sur l'île de Lampedusa, entre janvier et mars 2011. Bien qu'elles permettent de donner une échelle pour mieux appréhender l'augmentation des flux, ces données sont à mobiliser avec précautions, car elles sont publiées par une agence européenne qui pour mandat la surveillance des frontières extérieures de l'Union européenne et pour objectif principal de lutter contre les migrations dites « irrégulières ».

9. BOUBARKRI H., « Migrations internationales et révolution en Tunisie », *Migration Policy Center*, Rapport de recherche, 2013.

Encadré 2 : Une ethnographie digitale Les « brûleurs » et le réseau social Facebook

Notre analyse des espaces digitaux a principalement porté sur le réseau social Facebook. Nous y suivons à la fois l'activité en ligne de nos interlocuteurs physiques rencontrés principalement en Tunisie, ainsi que l'activité sur des pages d'affinité (groupe) consacrées aux *harraga* tunisiens. En effet, ceux – principalement des jeunes hommes – qui désirent « brûler », créent et échangent sur des pages d'affinités consacrées à ce thème. L'ensemble des membres de ces pages n'a pas forcément de projet migratoire concret et la plupart ne réalisera probablement pas de traversée de la Méditerranée. Il s'agit principalement de partages de collages, vidéos et chansons qui traitent du désir de partir en évoquant à la fois le quotidien en Tunisie et les attentes vis-à-vis des pays de destination. Plus rarement, des informations sur des départs par la mer et des numéros de personnes supposées faciliter le départ s'échangent. Ce second corpus est constitué de vingt pages qui regroupent des dizaines de milliers de postes. Les pages ont été sélectionnées selon leur ouverture (il n'est pas nécessaire d'être membre pour les visiter), le nombre de membres, et leur lien avec le contexte tunisien puisqu'il existe des pages similaires en Algérie et au Maroc. Les pages tunisiennes avec le plus d'audience ont pour la plupart été créées entre 2011 et 2012, au moment où la *harga* prend de l'ampleur et est plus visible dans les médias. Si elles continuent à être actives en 2017-2018, les postes se font moins fréquents.

Cette idée est confortée par les paroles de certaines des chansons analysées, notamment celles de Semeh. Lorsque je le rencontre en 2015 à Bab Jdid, il a 17 ans, rappe depuis déjà quelques années, mais n'a fait son premier concert de rap qu'en 2012¹⁰. La *harga* et les visas sont des questions très présentes dans le discours et les paroles de rap de Semeh, qui a tenté de s'infiltrer dans un navire marchand en 2014 afin d'aller en Europe. Dans le refrain de « *Bled el-gawri* » (Le pays de l'Occidental), il chante son envie de tenter sa chance en gagnant l'Occident comme les autres jeunes de son âge. Par ailleurs, durant nos entretiens, il cite souvent ceux qu'il connaît et qui ont « brûlé », pour la plupart en 2011 et 2012. L'ampleur et la visibilité des départs peuvent renforcer les désirs migratoires de certains jeunes comme Semeh. C'est aussi le cas de Karim qui a embarqué

10. Il a rappé quelques chansons lors d'un concert à Ibn Sina, à Tunis. Durant ce concert, d'autres rappeurs comme Lil K et Emino sont intervenus. Emino est un rappeur particulièrement médiatisé, en 2015, après son départ pour rejoindre Daesh en Irak.

sur un chalutier en direction de Lampedusa en 2011. Il raconte les circonstances de son départ :

« J'avais 18 ans et 2 mois (...). J'étais en neuvième année quand il y a eu la Révolution. Il y a eu les départs de tous *wled houmti* (les fils de mon quartier¹¹) et aussi mon frère et mon oncle avec ses enfants. Beaucoup de mes proches sont partis alors je me suis dit pourquoi ne pas tenter ma chance (...). Qu'est-ce que je vais étudier ici ? Qu'est-ce que je vais faire ? Et c'est tout. J'ai réuni l'argent. J'en ai pris de ma mère, de mes frères et sœurs. Ils m'ont aidé et j'ai brûlé¹². »

Karim se réfère à sa famille, mais également à un second groupe de solidarité qui a un rôle-clef à la fois dans la contestation et l'émigration. La *houma*, terme qu'on pourrait traduire par quartier, est une unité socio-spatiale. En mobilisant l'expression *weld-houma* ou fils du quartier, Karim souligne à la fois l'appartenance à une communauté basée sur la famille et le voisinage, Bab Jdid, mais plus généralement l'appartenance aux quartiers populaires. Les propos de Karim montrent que ces deux groupes de sociabilité ont joué un rôle déterminant dans son projet migratoire.

Il est possible de faire l'hypothèse qu'au-delà du coût économique de la migration, c'est le coût social de celle-ci qui est amoindri dans le contexte de 2011, puisque partir n'est pas toujours synonyme d'isolement. Les migrations en 2011 sont bien liées à la séquence révolutionnaire puisque c'est la déstabilisation provisoire des forces de l'ordre et le changement de priorité de celles-ci qui ont permis l'amplification des départs.

« Brûler » : une contestation de l'ordre socio-économique

Toutefois, cela ne signifie pas que la *harga* au départ de la Tunisie soit simplement un effet secondaire des révoltes ni même que les « brûleurs » n'aient vu dans les soulèvements qu'une opportunité de quitter le pays. Afin d'explorer les liens entre émigration et contestation, Hein de Haas et Nando Sigona proposent des pistes d'analyse stimulantes. Ils font

11. *Wled el-houma* est une expression qui désigne un groupe de solidarité fondé sur le voisinage et le grandir ensemble.

12. Karim, 25 ans, entretien avec l'auteure, Tunis, août 2015.

L'hypothèse que le lien de causalité entre migrations et révoltes est l'inverse de celui qu'on suppose ; la réduction des possibilités d'émigrer alors qu'une partie de la population se sent marginalisée pourrait contribuer à expliquer le déclenchement des révoltes. L'émigration a indéniablement été utilisée par les États comme une soupape de sûreté à la fois économique et politique¹³, mais les auteurs ne prétendent pas que les politiques migratoires restrictives expliquent à elles seules les révoltes. Pour compléter leur analyse, ils font l'hypothèse que des processus similaires créent des conditions favorables aux révoltes et à l'émigration.

Parmi ces causes communes, il est possible de retenir la précarité socioéconomique, l'injustice sociale et les rapports conflictuels avec les forces de l'ordre. Les « brûleurs » se sentent prisonniers de la situation socioéconomique dans laquelle ils se trouvent et décrivent un univers où les emplois sont réservés à ceux qui détiennent du capital social.

Au moment de l'entretien, Tahar travaille de façon informelle comme gardien de nuit sur un chantier à l'entrée du quartier. Il insiste notamment sur l'impossibilité de vivre dignement grâce à son travail pour expliquer la permanence de son projet migratoire, malgré les échecs de ses précédentes tentatives :

« Je travaille, mais qu'est-ce que tu veux que je fasse ? Il n'y a aucune solution. Ils font exprès. Et tu vois ce n'est même pas un travail... je suis gardien. J'ai 21 ans et je suis gardien de nuit. 350 DT. 350 DT ça ne me permet pas de vivre. C'est vrai ou pas ? (...) Un paquet de cigarettes coûte 4 DT, un casse-croûte, c'est 2 DT. 350 DT, ça ne te permet pas de vivre. »

Il indique que le maintien de certaines populations dans la précarité est un acte volontaire par un « *ils* » qu'il ne définit pas. Plus tard durant l'entretien, il traite les autorités tunisiennes de « *criminelles* » avant de mentionner les difficultés à trouver un emploi lorsqu'on a un casier judiciaire. Tahar avait déjà fait deux séjours en prison – l'un de neuf mois et l'autre de huit mois – au centre de détention de Mornaguia lors de notre rencontre et a été incarcéré une nouvelle fois en juin 2015 pour le même motif, soit la consommation de cannabis :

« Dans ton pays, ton [*il insiste*] pays, le gouvernement est criminel. Si je veux travailler par exemple... je veux travailler... Imagine que je n'ai

13. GREEN N., WEIL F. (dir.), *Citoyenneté et émigration : Les politiques du départ*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 2006.

rien fait de mal [en arabe, il utilise des mots très durs : la traduction littérale serait je ne me suis pas "Sali", je ne me suis pas "pourri"... Regarde mon oncle, mes cousins, tu les connais sont des gens honnêtes [en arabe, il utilise littéralement le mot "propre"]. Moi, depuis que je suis petit, je fais de la prison, je suis "pourri". Je te dis la vérité, je ne veux pas te mentir. Je ne veux pas te dire que je n'ai pas trempé dans des mauvaises choses. Après si tu grandis, tu veux t'améliorer, tu veux commencer à travailler, tu veux te marier, mais ils ne te laissent pas ».

Surtout, il insiste beaucoup sur le fait que la Tunisie a des choses à offrir à ceux qui ont de l'argent :

« Il y a plein de choses à faire et avoir, mais comment tu veux y aller si tu n'as pas d'argent. C'est vrai ou faux ? Il y a plein de lieux : Djerba, Gammarth, même au centre de Tunis, l'Africa et tout. Et bien. Ces lieux sont chers. Si je veux me balader, il faut avoir 50 DT pour faire quoi que ce soit. Comment veux-tu que je fasse ? (...) Si tu as de l'argent, tu peux faire ce que tu veux. Si tu as de l'argent ici, tu vis comme un prince. Si tu as de l'argent, la Tunisie est le plus beau pays du monde. Si tu n'as pas d'argent, tu commences à faire des choses que même toi, tu ne te serais jamais imaginé faire. Car tu n'en peux plus. Tu n'as pas d'autre choix. »

Dali a essayé de partir en 2012 et s'est fait arrêter et expulser lorsqu'il tentait de rejoindre la Suisse depuis l'Italie. Il a une expérience très différente de celle de Tahar. Il n'a pas de casier judiciaire et n'a fait aucun séjour en prison. Son corps est donc moins marqué que celui de Tahar : pas de tatouages ni de cicatrices visibles. Pourtant, lui aussi insiste sur le fait qu'il n'est pas possible de réussir en Tunisie si tu n'as pas de réseaux et que même les études ne changent pas cette réalité. Il a arrêté en neuvième alors qu'il avait 18 ans et dit que personne n'a tenté de l'en dissuader, car « *tout le monde sait que les études ne servent à rien* ». Il continue : « *À Bab Jdid, ceux qui ont étudié, tu les trouves jetés à la maison. Même avec une maîtrise, Bac +4, ils sont encore à la maison* ». C'est sans doute parmi les jeunes que j'ai rencontré celui qui a les mots les plus durs envers la Tunisie entre colère et désespoir. Il se dit prêt à retenter la traversée de la Méditerranée quand il aurait l'argent nécessaire : « *Si j'arrive, je ferai ma vie, sinon... c'est mieux que de rester ici. Si j'arrive, j'arrive, si je meurs, je meurs* »¹⁴. Lorsque je demande à Ahmed, qui a émigré en Italie en 2011

14. Dali, 24 ans, entretien avec l'auteure, Tunis, août 2015.

à l'âge de 20 ans et qui a été expulsé après deux ans, pourquoi est-il parti et comment s'imaginait-il sa vie en Europe, il me répond qu'il n'avait aucune raison de rester en Tunisie avant d'ajouter : « *Quoi qu'il en soit, ça serait mieux qu'en Tunisie. Il n'y a aucun espoir en Tunisie. Il n'y a aucun espoir. Toutes les portes sont fermées en Tunisie* »¹⁵.

Les rapports difficiles avec les forces de l'ordre sont également des thématiques récurrentes lorsque les « brûleurs » décrivent leur difficulté au quotidien. Les violences policières qu'ils évoquent relèvent plus d'une violence de classe que d'une violence intentionnellement politique qui viserait la répression de la parole contestataire. Lors des ateliers de théâtre de l'opprimé organisés à Bab Jdid autour du thème de la *harga*, les jeunes mettent en scène cette violence. La pièce, dont les scènes sont issues d'improvisation autour du thème du désir de « brûler », raconte une suite d'événements qui conduisent un jeune à prendre le départ vers Lampedusa sur une embarcation de fortune. Le personnage principal est confronté à son environnement social. Son père le méprise et lui reproche d'être un poids pour le foyer, car il n'a pas de revenu régulier. Un employeur peu scrupuleux le maltraite et refuse de lui payer sa journée de travail. Puis adossé à un mur du quartier le soir, il partage sa peine avec un ami, quand deux policiers les interrompent, les fouillent, leur reprochent d'être dehors aussi tard et de faire du bruit, et les frappent. Durant les entretiens, beaucoup mentionnent ce qui leur semble être un harcèlement : des contrôles récurrents et des interpellations dès qu'un délit est commis et qu'on en ignore le coupable. Surtout, la pénalisation de la consommation de cannabis a été l'origine d'incarcération pour certains d'entre eux.

Pour échapper à ce quotidien difficile en Tunisie, ils rêvent de l'ailleurs. L'une des représentations les plus diffusées sur les pages des réseaux sociaux consacrées aux « brûleurs » symbolise cette opposition entre ici et là-bas. C'est une photographie d'un jeune homme de dos qui regarde la mer sur laquelle est inscrite une phrase qui exprime le désir migratoire. Cette photographie et ce slogan se déclinent sous d'innombrables variantes. Ce n'est ni le même jeune homme, ni la même vue sur la mer, ni le même slogan qui se partagent sans fin. Pourtant, il y a assurément un *topos* qui se retrouve dans ces publications : tourner le dos à l'ici et rêver de l'ailleurs. « *L'avenir n'est que de l'autre côté de la mer* »¹⁶, « *La mer est devant toi et la pauvreté*

15. Ahmed, 24 ans, entretien avec l'auteure, Tunis, mai 2015.

16. Page Facebook هجرة غير شرعية 7ar9a, harraga, 07 février 2014.

derrière toi¹⁷ » ou « *Le seul et dernier espoir est l'émigration*¹⁸ » sont des exemples de phrases qui ornent ces photographies. Elles expriment l'incapacité à se projeter et à envisager un avenir en Tunisie. D'autres publications, moins standardisées du point de vue esthétique, mobilisent la dérision pour exprimer ce désir de fuir : un arbre qui court dans le désert avec le message « *Ce pays ne fait rien pour moi* » ou encore une carte de la Tunisie que deux personnages escaladent le pays tel un mur et disent « *Bye, Bye* ». La *harga* est une fuite puisqu'il s'agit de laisser quelque chose derrière soi. Ce que l'on quitte importe bien plus que là où l'on va. Les paroliers des chansons tunisiennes consacrés aux « brûleurs » consacrent bien plus de couplets à la Tunisie qu'aux pays européens. Elles traitent des difficultés du quotidien, de la souffrance et du désespoir. Surtout, elles adoptent la perspective de migrants pour qui fuir la Tunisie apparaît comme la seule solution.

Les « brûleurs » : des acteurs manqués de la révolution ?

Ce désir de fuir le pays ne signifie pas qu'ils n'ont pas participé à la séquence révolutionnaire. Contestation et émigration ne sont pas apparues comme des actions alternatives et se sont conjuguées. Certains se revendiquent avec fierté comme acteurs des soulèvements. C'est le cas de Tahar qui avait 17 ans en 2011 :

« À la révolution, on a cassé, on a tapé, on a sauté, on nous a frappés. Qui a fait la Révolution ? Qui a fait la Révolution ? C'est les personnes âgées ? C'est nous, *zawala*, *wled el-houma*, qui avons amené la Révolution. Si l'on était pas là, *wled el-houma*, il n'y aurait pas eu de révolution. Eux n'ont rien fait¹⁹. »

Tahar s'identifie en tant que jeune – au moins par opposition aux personnes plus âgées qu'il évoque dans ce cours extrait –, *zawali* et *wled-houma*. *Zawali*²⁰ signifie « misérable » et désigne ceux qui ont dont les revenus sont faibles et précaires. C'est l'un de ces termes offensant et stigmatisant que les acteurs dominés se réapproprient pour s'auto-désigner

17. Page Facebook 7ar9a, 11 janvier 2012.

18. Page Facebook 7ar9a هجرة غير شرعية, harraga, 5 avril 2014.

19. Tahar, 21 ans, entretien avec l'auteure, Tunis, mai 2015.

20. Pour approfondir la figure du *Zawali* voir notamment ALLAL A., « Le "prix" de la Révolution en Tunisie », *Savoir/Agir*, n° 34, 2016, p. 117-122.

ce qui en change ainsi la connotation. Ces groupes dominés sont, pour lui, les uniques acteurs de la Révolution. Lorsque je demande à Tahar s'il avait l'impression de « faire » la révolution en 2011, il me répond pour- tant :

« Non. Comment t'expliquer ? C'est peu à peu à peu que ça s'est fait ; que ça s'est renforcé. Et lorsque les policiers ou les militaires intervenaient, on les renvoyait. On s'est battu. On a tapé et on a cassé. Mais on rien obtenu. Ça ne s'améliorera pas en Tunisie²¹. »

Les propos de Tahar évoquent le mode d'action insurrectionnel et la « prise du quartier » à Bab Jdid qu'analyse Amin Allal dans l'article « Avant on tenait le mur, maintenant on tient le quartier ! »²².

Beaucoup des jeunes rencontrés à Bab Jdid revendiquent, avec une forme de fierté, une participation aux manifestations. Ils mettent également en avant les rapports de domination pour un temps inversé avec les forces de l'ordre avec lesquelles ils entretiennent des relations de défiance. Tahar, insultant, dit des policiers qu'ils se comportaient comme des « petites filles » durant les mouvements protestataires de 2010-2011.

Se revendiquer comme acteur de la Révolution permet également de dénoncer le fait d'être privé des dividendes de celle-ci et la permanence de son désir de « brûler ». Tahar répète : « *On n'a rien gagné. Regarde ça et ça et ça [ils me montrent des cicatrices sur ses bras tatoués. Ces cicatrices sont les marques de la répression, mais également des marques d'auto-mutilation]. (...) Cela ne s'améliorera pas en Tunisie* »²³ (Tahar, 21 ans, mai 2015).

Sur les réseaux sociaux, certains moquent cette révolution, en détournant des slogans « *Le peuple veut la harga vers l'Italie* »²⁴. Sur une autre page, le 13 janvier 2014, l'administrateur affirme que seuls ceux qui sont partis ont eu une bonne lecture de la situation en 2011. Le 14 janvier 2014, il publie un statut dans lequel il affirme que pendant que tous les Tunisiens célèbrent la Révolution, lui

21. Tahar, 21 ans, entretien avec l'auteure, Tunis, mai 2015.

22. ALLAL A., « "Avant on tenait le mur, maintenant on tient le quartier !" », Germes d'un passage au politique de jeunes hommes de quartiers populaires lors du moment révolutionnaire à Tunis », *Politique africaine*, 2012, n° 121, p. 53-67.

23. Tahar, 21 ans, entretien avec l'auteure, Tunis, mai 2015.

24. « الشعب يريد حرقه للطيان », Page Facebook 7ar9a l barra, 21 février 2011.

prépare son départ par la mer²⁵. La Révolution est moquée, car elle n'a pas permis une amélioration de leur situation. Ils affirment que la Révolution n'a en rien amélioré le traitement que les policiers leur réservent. De même, il évoque l'augmentation des denrées alimentaires, et certaines, dont Semeh, vont jusqu'à affirmer « *c'était mieux du temps de Ben Ali*²⁶ ». Cette parole peut apparaître d'autant plus étonnante dans la bouche d'un jeune rappeur dont certains couplets sont très politiques.

Le rapport des « brûleurs » à la contestation et à la Révolution est complexe. Ils s'en revendiquent comme acteurs tout en s'en distanciant, car ils estiment qu'elle n'a rien changé à leur situation individuelle : la précarité économique dans laquelle ils se trouvent et leur rapport de défiance mutuelle avec les forces de l'ordre. Pour reprendre l'intitulé de l'article d'Amin Allal, ils ont certes tenu le quartier durant le moment révolutionnaire, mais aujourd'hui, ils tiennent de nouveau le mur. Pour beaucoup, il reste difficile de se projeter et d'envisager un avenir en Tunisie. Pour ces raisons, ils tentent de quitter le pays malgré les contraintes à la mobilité qui existent.

Contester les obstacles à la mobilité

La *harga* peut être analysée comme un acte contestataire : comme un refus des inégalités d'accès à la mobilité internationale. Les contraintes à la mobilité touchent de façon inégale les populations. Tous les passeports ne se « valent » pas puisqu'ils ne garantissent pas les mêmes droits à leur détenteur. Au-delà de l'asymétrie Nord-Sud, il existe une inégalité d'accès à la mobilité au sein des sociétés ciblées par les politiques restrictives en matière de visa. Certains groupes sociaux ont la possibilité de circuler avec facilité et les frontières constituent « *une ressource pour ceux qui peuvent s'en affranchir*²⁷ ». D'autres sont privés de ce droit, car ils sont perçus comme de potentiels migrants « indésirables »²⁸. Gildas Simon précise « *qu'aujourd'hui c'est la partie la plus*

25. Page Facebook *harraga* هجرة غير شرعية, harraga, 13-14 janvier 2014.

26. Semeh, 17 ans, entretien avec l'auteur, Tunis, octobre 2016.

27. WIHTOL DE WENDEN C., *Le droit d'émigrer*, Paris, CNRS Éditions, 2013, p. 28.

28. AGIER M., *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Paris, Flammarion, 2008.

nombreuse de l'humanité, la plus démunie qui est fortement invitée à rester où elle est, et qui se trouve, en quelque sorte, assignée à résidence »²⁹. Alors que les frontières disparaissent pour certaines, elles deviennent « un abcès de fixation pour les responsables des politiques migratoires attachés à en contrôler le franchissement et pour ceux dont l'objectif est de les transgresser »³⁰. Par leur acte – franchir les frontières sans autorisation préalable – les « brûleurs » contestent un système légal de mobilité qui vise à les immobiliser. Pour ces jeunes hommes célibataires, déscolarisés et sans emploi stable pour justifier de leur revenu, il est très difficile non seulement de migrer, mais aussi de voyager légalement en Europe. Alors que les migrations d'hommes seuls non diplômés depuis le Maghreb sont incitées, en France notamment, pour occuper des emplois d'ouvriers durant les Trente Glorieuses, les années 1970 marquent un changement de paradigme. Depuis 1973 et le coup d'arrêt des migrations de travail, les politiques migratoires sont des politiques de contrôle et l'immigration est perçue comme un « problème »³¹. Hormis le regroupement familial, c'est le niveau de qualification qui permet de migrer légalement : migration étudiante ou encore migration hautement qualifiée. Pour ce qui est de la mobilité, même temporaire, le système de refus et d'octroi de visa Schengen vise à filtrer ceux qui sont perçus comme des migrants potentiels qui outrepasseraient la durée de séjours autorisée³². Ainsi, le dossier de demande requiert « des justificatifs de la situation socioprofessionnelle et des ressources ». Pour les salariés, cela comprend les trois dernières fiches de paye et les trois derniers relevés de compte.

Durant l'un des entretiens, Tahar évoque ses difficultés à expliquer sa situation en matière de mobilité à une jeune femme française avec laquelle il correspond sur Internet. Elle lui a demandé de lui envoyer une photocopie de sa carte d'identité pour lui faire un certificat d'hébergement,

29. SIMON G., *La planète migratoire dans la mondialisation*, Paris, Armand Colin, 2008, p. 68.

30. WIHTOL DE WENDEN C., *Faut-il ouvrir les frontières ?* Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 54.

31. GUIRAUDON V., JOYPKE C., *Controlling a New Migration World*, Londres, New-York, Routledge, 2001.

32. BIGO D., « Le visa Schengen et le recours à la biométrie » dans *Du papier à la biométrie : identifier les individus*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p. 237-267 ; GUILD E., BIGO D., « Le visa Schengen : expression d'une stratégie de "police à distance" », *Cultures & Conflits*, 2003, n° 49, p. 22-37 ; GUILD E. et BIGO D., « Le visa : instrument de la mise à distance des "indésirables" », *Cultures & Conflits*, 2003, n° 49, p. 82-95.

pièce indispensable à un dossier de demande d'un visa court-séjour pour les pays membres de l'espace Schengen. Il ne le lui envoie pas, car il est persuadé que la procédure n'aboutira pas. Il affirme qu'elle est incapable de comprendre la situation en raison de sa facilité à voyager avant d'ajouter :

« Explique-moi. Explique-moi. Toi tu es un être humain et moi je suis un être humain. Toi tu es française et moi tunisien. Toi tu peux venir ici et prendre un café avec une pièce d'identité. Tu peux venir te balader et me parler. Moi, je veux venir. Pourquoi quand moi je veux te rejoindre, tu me dis "visa" et je ne sais quoi ? Pourquoi, t'es mieux que moi pour que tu puisses venir avec une carte d'identité et moi non ? Tu peux venir visiter mon pays et te balader (...). En quoi es-tu mieux que moi, toi ? Tu as pris 9 mois à être conçu et j'ai pris 9 mois à être conçu. Il n'y a aucune différence entre nous. Il faut qu'on soit tous égaux³³. »

Le système d'octroi et de refus de visa est décrédibilisé et délégitimé par ceux qu'il a vocation à filtrer. La très grande majorité d'entre eux ne cherche même pas à obtenir un visa avant de tenter une traversée par la mer, car ils sont convaincus que l'entreprise est vaine. Cette remise en cause du système de visas est également très présente sur les réseaux sociaux où l'Europe est d'abord représentée à la lumière des difficultés et des dangers qu'il faut affronter avant de l'atteindre³⁴. Sur les pages Facebook consacrées à la *harga*, les passeports et les visas sont très présents visuellement et dans les statuts ce qui montre qu'ils restent un point de fixation pour ceux qui prétendent s'en affranchir. Ces documents incarnent la liberté de voyager et peuplent les espaces digitaux et imaginaires. Il existe également un grand nombre de statuts où la contestation du système de visa est davantage explicite. Dans l'une des pages analysées, l'on peut lire « *C'est la Terre de Dieu et je ne reconnais pas les visas* »³⁵. L'internaute reprend la dichotomie autorité humaine, autorité divine et mobilise la seconde afin de remettre en cause la légitimité de la première. Certains des statuts se font plus engagés critiques des politiques

33. Tahar, 21 ans, entretien effectué par l'auteure, Tunis, avril 2015.

34. SOUIAH F., SALZBRUNN M., MASTRANGELO S., « Hope and disillusion. The Depiction of Europe in Algerian and Tunisian Cultural Productions about Undocumented Migration », in DAVIS M., SERRES T. (eds.), *North Africa and the Making of Europe: Governance, Institutions and Culture*, Bloomsbury Academic Publishing, 2018.

35. Page Facebook *harga* هجرة غير شرعية harga, harraga, 13 janvier 2014.

migratoires restrictives ainsi que du rôle joué par la Tunisie dans leur mise en œuvre. À titre d'exemple, un statut interroge la contrepartie que reçoivent les autorités tunisiennes pour l'arrestation de ceux qui veulent « brûler »³⁶. Il remet en question la légitimité de ces arrestations puisque, selon lui, ceux qui partent le font, car ils y sont contraints par leur situation. Il continue en dénonçant l'inégalité que constituent ces restrictions puisque les Européens peuvent venir en Tunisie avec une grande facilité. Puis, il évoque l'histoire coloniale et la spoliation des ressources de l'Afrique pour associer l'inégalité d'accès à la mobilité à une forme de domination³⁷.

Bien que les obstacles à la mobilité soient interprétés comme illégitimes, les mobilisations collectives pour les contester demeurent faibles et est rarement le fait des « brûleurs » eux-mêmes. Des organisations non gouvernementales tunisiennes ou internationales font du plaidoyer en Tunisie pour dénoncer les politiques migratoires et les obstacles à la mobilité. Alors que l'Union européenne et la Tunisie négocient la signature des accords de « Partenariat pour la mobilité », le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (REMDH), la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH), le Forum tunisien des droits économiques et sociaux (FTDES), l'Association européenne de défense des droits de l'Homme (AEDH), Migreurop et le Centre de Tunis pour la migration et l'asile (CETUMA) signent un communiqué adressé aux autorités tunisiennes et européennes où ils demandent notamment « une vraie mobilité pour les citoyens tunisiens qui ne soit pas réservée aux personnes hautement qualifiées »³⁸. Le REMDH a également organisé en novembre 2015 une table ronde régionale, financée par la Fondation Heinrich Böll³⁹, qui réunissait principalement des organisations

36. MORICE A. et RODIER C., « Politiques de migration et d'asile de l'Union européenne en Méditerranée », *Confluences Méditerranée*, 9 janvier 2014, n° 87, p. 109-120.

37. Page Facebook 7ar9a هجرة غير شرعية harraga, 13 mars 2015.

38. « Partenariats pour la mobilité UE – Tunisie : Mobilité réduite et sans droits ? », 6 décembre 2013.

39. La fondation Henrich Böll est une fondation politique allemande affiliée au parti écologiste (Alliance 90 / Les Verts). Un grand nombre de fondations allemandes partisans se sont installées en Tunisie à la suite de la révolution. Il existe peu de travaux, à ce jour, sur leur action en Tunisie, mais les recherches de Dorota Dakowska, sur l'action de ces fondations au moment de la démocratisation en Europe l'Est permettent de mieux appréhender ces acteurs. DAKOWSKA D., *Le pouvoir des fondations : Des acteurs de la politique étrangère allemande*, Rennes, Presses universitaires

non gouvernementales du Maghreb et du Moyen-Orient⁴⁰ qui travaillent dans le domaine des migrations afin d'insuffler une dynamique régionale d'opposition à ce type d'accord. Les « brûleurs » ne sont pas impliqués dans ces activités de revendication d'un droit à la mobilité et de défense des droits des migrants. En revanche, ils participent à quelques-unes des manifestations organisées par la Terre pour Tous. Cette association, qui a son siège dans le faubourg populaire de Bab Jdid, réunit les familles de disparus en mer, milite pour la création d'une commission qui fasse la lumière sur le sort des disparus, la création des dispositifs d'identification des corps et le droit à la mobilité. Les « brûleurs » participent rarement aux manifestations organisées pour la création d'une commission d'enquête sur les naufrages de 2012 bien que certains aient des frères ou des amis disparus. En revanche, ils se joignent plus facilement à la contestation lorsque les revendications portent plus directement sur le droit à la mobilité. À titre d'exemple, le 24 avril 2015, ils manifestent devant le ministère des Affaires étrangères tunisien à l'occasion d'une visite du Groupe de travail « Affaires sociales et migration » de l'Accord d'Association UE-Tunisie. Certaines des banderoles, qu'ils ont eux-mêmes préparées quelques jours auparavant, concernaient les disparus en mer tels que « Mon frère ! Mon ami ! Mon voisin ! Où sont-ils ? ». D'autres traitaient de la question de la mobilité. Ahmed tient une pancarte sur laquelle le mot visa est barré. Tahar, aidé par des parents de disparus, porte une banderole sur laquelle est écrit « *No Border. Freedom not Frontex* ».

de Rennes, 2014. DAKOWSKA D., « Les fondations politiques allemandes en Europe centrale », *Critique internationale*, 2004, vol. 3, n° 24, p. 139-157.

40. Sans compter REMDH et HBS, les principaux organisateurs, il y avait au total 24 associations représentées principalement tunisiennes (12) mais également turques (3), algériennes (2), égyptiennes (2), marocaines (2), jordaniennes (2) et libanaises (2). Parmi les ONG tunisiennes, on comptait notamment Afrique Intelligence, l'Association des étudiants et stagiaires africains en Tunisie (AESAT), l'Association tunisienne des études scientifiques sur la population, migration et santé (ASPOMIS), le centre de Tunis pour la migration et l'asile (CETUMA), la Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives (FTCR), le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES), la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), et l'Union générale tunisienne du travail (UGTT).

Conclusion

Le parti-pris analytique de ce chapitre – placer la réflexion en priorité à l'échelle des individus et y intégrer les imaginaires et des représentations collectives – permet de nuancer et d'enrichir la réflexion sur les liens entre émigration et contestation. La *harga* apparaît à la première lecture comme une fuite qui a pris de l'ampleur et est devenue plus visible en 2011. Cependant, cela ne signifie pas que les « brûleurs » soient restés en marge de la séquence protestataire. Beaucoup se revendiquent comme acteur de la Révolution tout en regrettant de ne pas en avoir bénéficié. Surtout, la *harga* porte une parole contestataire puisque certains « brûleurs » contestent l'ordre socio-économique et politique en Tunisie. Par leur acte, « brûler » les frontières, ils contestent le système de mobilité légale qui les exclut. Bien que ce phénomène en soit encore à ses balbutiements et implique relativement peu les « brûleurs » le droit à mobilité devient un objet de revendication.

À l'ère du maître de la marche révolutionnaire, les auditions devant l'Instance Vérité et Dignité (IVD) ont réaffirmé le caractère succédané du régime de Bourguiba et Ben Ali, ainsi que la tendance de ses pratiques de contrôle et de censure. Ces attitudes de dénégation, généralement pédoles, interviennent dans un contexte marqué par certains événements – symboliques ou non – comme celui d'un « retour de l'ancien régime ». La question de la « restauration autoritaire » a souvent été soulevée comme un « scénario », mais doit également faire l'objet d'une approche et d'un traitement qui intègrent dans le durée les mutations des valeurs du parti unique (Néo-Destour, Parti socialiste démocratique et Rassemblement constitutionnel démocratique). De ce point de vue, le débat sur l'état de ces régimes en dispute donne à voir un cas particulier pour comprendre comment fonctionne l'autoritarisme à distance, mené dans une temporalité longue.

Ainsi le point de départ de cette étude est-il de postuler l'existence d'un laps-garant dans l'encadrement de la dispute : cette hypothèse de la résilience de l'autoritarisme nécessite cependant de revenir sur l'histoire de la « machine autoritaire » à l'étranger, ses différents modes de contrôle et ses effets autoritaires. Prenant pour cas d'étude le Maroc,

1. Aziz Al-Vahidji, M., « Des institutions qui déshonorent ? Une sociologie des moments de transition », *Politique africaine*, vol. 114, no. 2, 2017, p. 5-28.